

Belgium-Brussels: Banking and investment services

OJ S 53/2022 16/03/2022

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Université Saint-Louis - Bruxelles

National registration number: 0413.332.242_24363

Postal address: Boulevard du Jardin botanique 43

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: adele.mamay-mbata@usaintlouis.be

Telephone: +32 22117817

Internet address(es):Main address: <https://www.usaintlouis.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=439735>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=439735>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Universit%C3%A9+Saint-Louis+-+Bruxelles-USL-NextGenerationEU-2022.01-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Université

I.5. Main activity

Education

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché public de services ayant pour objet le financement de la rénovation du bâtiment sis rue du Marais 107-109 à 1000 Bruxelles avec audit préalable et accompagnement technico-financier du projet

Reference number: Université Saint-Louis - Bruxelles-NextGenerationEU-2022.01-F02_0

II.1.2.

Main CPV code

66100000 Banking and investment services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La passation du présent marché constitue le point de départ de la phase de réalisation d'un projet de rénovation énergétique d'une partie du patrimoine immobilier de l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Ce programme d'investissement immobilier s'inscrit dans le cadre du plan de Relance et de Résilience de l'Union européenne (RRF) (cf. annexe 3 du CSC – Document de travail facilité de relance et de résilience – Infrastructures universitaires).

Outre les obligations réglementaires belges et régionales, le projet devra s'assurer du respect du cadre obligataire fixé dans le cadre de la mise en œuvre du RRF afin qu'il puisse répondre, tant au niveau de son phasage, exécution et résultat à atteindre, aux conditions d'éligibilité strictes qu'impose son financement partiel par des fonds octroyés par l'Union européenne (UE) (cf. infra Titre 2, point A. et annexe 3 du CSC).

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les universités s'engagent pleinement dans cette dynamique dans le cadre du Plan de relance européen en mettant en œuvre un vaste plan de rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire visant à rénover au moins 34.000 m² d'infrastructures universitaires.

Le marché comprend quatre parties afférentes à la rénovation du bâtiment de l'Université sis au 107-109 rue du Marais à 1000 Bruxelles. Ce bâtiment a été construit en 1971 et le bâtiment développe une surface brute totale de +/- 6.750 m² répartis sur 9 niveaux. Il totalise 19 salles de cours et auditoriums d'une capacité étudiante de 1.600 places assises.

Partie 1 : Les audits du bâtiment mentionné ci-dessus, portant sur :

- o L'efficacité énergétique : afin de démontrer la diminution d'énergie atteinte, les universités devront faire réaliser avant ET après travaux un audit énergétique réalisé par un auditeur agréé par la Région compétente ou une comptabilité énergétique des bâtiments concernés par le projet de travaux. L'audit énergétique devra prendre pour base de travail les exigences minimales prévues par les réglementations régionales en matière d'audit énergétique. La partie 1 du présent marché porte uniquement sur la réalisation de l'audit énergétique AVANT travaux, étant entendu que l'audit énergétique APRES travaux fera l'objet d'un marché distinct ultérieur.

- o L'éligibilité du projet aux primes, mesures fiscales et subsides régionaux eu égard aux spécificités de l'environnement réglementaire régissant le projet immobilier en raison de son financement partiel par des fonds en provenance de la facilité pour la reprise et la résilience du programme Next Generation EU (RRF) initié par la Commission européenne.

Partie 2 : Le financement des investissements retenus par le pouvoir adjudicateur, après les audits susmentionnés, via l'octroi d'une ouverture de crédit à concurrence du montant maximal mentionné ci-après (cf. infra Titre 1er , point B.2.), en vue du financement des dépenses d'investissement (cf. infra Titre 2, point C.) ;

- o Durée du financement : 10, 15 ou 20 ans ; le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de choisir au moment de commander le crédit (consolidation et conversion de l'ouverture de crédit en crédit à long terme).

- o Périodicité de la révision : non applicable, le pouvoir adjudicateur opte pour un financement à taux fixe.

- o Périodicité d'imputation des intérêts et de la commission de réservation pendant l'ouverture de crédit : trimestrielle.

- o Périodicité de l'amortissement du capital et de l'imputation des intérêts : mensuelle.

o Mode de calcul de l'amortissement du capital : tranches progressives (annuités constantes).
Partie 3 : L'assistance financière et le service administratif (cf. infra Titre 2, point D. du CSC) ;
Partie 4 : Un accompagnement administratif, financier et technique du pouvoir adjudicateur, pendant la durée du marché, ci-après dénommé accompagnement technico-financier du projet (cf. infra Titre 2, point E. du CSC).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71242000 Project and design preparation, estimation of costs, 71244000 Calculation of costs, monitoring of costs, 71247000 Supervision of building work, 71248000 Supervision of project and documentation

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Bruxelles-Capitale

II.2.4. Description of the procurement

La passation du présent marché constitue le point de départ de la phase de réalisation d'un projet de rénovation énergétique d'une partie du patrimoine immobilier de l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Ce programme d'investissement immobilier s'inscrit dans le cadre du plan de Relance et de Résilience de l'Union européenne (RRF) (cf. annexe 3 du CSC – Document de travail facilité de relance et de résilience – Infrastructures universitaires).

Outre les obligations réglementaires belges et régionales, le projet devra s'assurer du respect du cadre obligataire fixé dans le cadre de la mise en œuvre du RRF afin qu'il puisse répondre, tant au niveau de son phasage, exécution et résultat à atteindre, aux conditions d'éligibilité strictes qu'impose son financement partiel par des fonds octroyés par l'Union européenne (UE) (cf. infra Titre 2, point A. et annexe 3 du CSC).

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les universités s'engagent pleinement dans cette dynamique dans le cadre du Plan de relance européen en mettant en œuvre un vaste plan de rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire visant à rénover au moins 34.000 m2 d'infrastructures universitaires.

Le marché comprend quatre parties afférentes à la rénovation du bâtiment de l'Université sis au 107-109 rue du Marais à 1000 Bruxelles. Ce bâtiment a été construit en 1971 et le bâtiment développe une surface brute totale de +/- 6.750 m2 répartis sur 9 niveaux. Il totalise 19 salles de cours et auditoriums d'une capacité étudiante de 1.600 places assises.

Partie 1 : Les audits du bâtiment mentionné ci-dessus, portant sur :

o L'efficacité énergétique : afin de démontrer la diminution d'énergie atteinte, les universités devront faire réaliser avant ET après travaux un audit énergétique réalisé par un auditeur agréé par la Région compétente ou une comptabilité énergétique des bâtiments concernés par le projet de travaux. L'audit énergétique devra prendre pour base de travail les exigences minimales prévues par les réglementations régionales en matière d'audit énergétique. La partie 1 du présent marché porte uniquement sur la réalisation de l'audit énergétique AVANT travaux, étant entendu que l'audit énergétique APRES travaux fera l'objet d'un marché distinct ultérieur.

o L'éligibilité du projet aux primes, mesures fiscales et subsides régionaux eu égard aux spécificités de l'environnement réglementaire régissant le projet immobilier en raison de son

financement partiel par des fonds en provenance de la facilité pour la reprise et la résilience du programme Next Generation EU (RRF) initié par la Commission européenne.

Partie 2 : Le financement des investissements retenus par le pouvoir adjudicateur, après les audits susmentionnés, via l'octroi d'une ouverture de crédit à concurrence du montant maximal mentionné ci-après (cf. infra Titre 1er , point B.2.), en vue du financement des dépenses d'investissement (cf. infra Titre 2, point C.) ;

o Durée du financement : 10, 15 ou 20 ans ; le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de choisir au moment de commander le crédit (consolidation et conversion de l'ouverture de crédit en crédit à long terme).

o Périodicité de la révision : non applicable, le pouvoir adjudicateur opte pour un financement à taux fixe.

o Périodicité d'imputation des intérêts et de la commission de réservation pendant l'ouverture de crédit : trimestrielle.

o Périodicité de l'amortissement du capital et de l'imputation des intérêts : mensuelle.

o Mode de calcul de l'amortissement du capital : tranches progressives (annuités constantes).

Partie 3 : L'assistance financière et le service administratif (cf. infra Titre 2, point D. du CSC) ;

Partie 4 : Un accompagnement administratif, financier et technique du pouvoir adjudicateur, pendant la durée du marché, ci-après dénommé accompagnement technico-financier du projet (cf. infra Titre 2, point E. du CSC).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 240

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: yes

Identification of the project: Plan de Relance et de Résilience de l'Union européenne - (NextGenerationEU)

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/04/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 19/04/2022 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Postal address: Place Poelaert, 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

Internet address: <https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/tribunal-de-première-instance-francophone-de-bruxelles>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal de première instance francophone de Bruxelles

Postal address: Place Poelaert, 1

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

Internet address: <https://www.tribunaux-rechtbanken.be/fr/tribunal-de-premiere-instance-francophone-de-bruxelles>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Université Saint-Louis - Bruxelles

Postal address: 43 Boulevard du Jardin Botanique

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: adele.mamay-mbata@usaintlouis.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

11/03/2022